

Le Conseil Parisien de la Jeunesse se renouvèle : les jeunes invités à candidater

Les jeunes parisiens de 15 à 30 ans, qui souhaitent s'impliquer dans la vie municipale, ont jusqu'au 26 octobre pour candidater au Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ). Les membres seront désignés par tirage au sort et prendront leurs fonctions début novembre.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) est une instance de démocratie participative, créée en 2003, qui permet aux jeunes de 15 à 30 ans de s'engager pour Paris et son avenir, d'organiser des actions citoyennes et d'être associés aux projets portés par la municipalité. Renouvelée tous les ans par moitié, le CPJ se compose de 100 conseillers, à parité, qui effectuent un mandat unique de deux ans.

Jusqu'au 26 octobre, un appel à candidature est donc lancé pour renouveler 50% de ses membres : les jeunes Parisiens ont une occasion unique de s'investir dans la vie municipale de la capitale et de faire entendre leur voix. Pendant leur mandat, ils seront invités à donner leur avis sur les initiatives de la municipalité et à interpeller les élus sur les sujets qui leur tiennent à cœur. Pour candidater, il faut habiter, étudier, travailler ou avoir un engagement fort à Paris. La sélection se fait ensuite par tirage au sort, pour parvenir à un total de 100 membres : 50 femmes et 50 hommes.

Le CPJ a été considérablement modernisé et renforcé en 2014, sous l'impulsion de Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris en charge de la jeunesse, de la démocratie locale et de la participation citoyenne. Il est rendu plus représentatif, grâce à l'augmentation du nombre de conseillers et à l'élargissement de la tranche d'âge concernée.

Depuis cette réforme, conformément à la volonté d'Anne Hidalgo d'élargir les espaces d'expression et de participation des jeunes Parisiens, il est aussi mieux intégré à l'action de la collectivité : son avis est annexé aux projets du Conseil de Paris sur lesquels la Maire de Paris le consulte, il peut s'autosaisir des thématiques qu'il estime importantes et il produit des rapports sur des sujets d'actualité parisiens. Il peut aussi proposer des vœux au Conseil de Paris, afin qu'ils soient débattus et votés.

Dernièrement, le CPJ a notamment formulé des propositions concrètes en vue de la mobilisation des jeunes lors de la Conférence mondiale pour le Climat (COP21) qui se tiendra en fin d'année à Paris.

Le formulaire de candidature au Conseil Parisien de la Jeunesse : <http://bit.ly/1KU4fCc>